



DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE DOURBIES

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2022 à 17 h.

Date de convocation du Conseil Municipal le : 27 juin 2022

Nombre de conseillers : - En exercice : 11

Présents : 9

Procuration 2

Votants : 11

Secrétaire de séance :

Renaud ESCANDE

NOM	Présent	Procuration	NOM	Présent	Procuration
LEBEAU Irène	Oui		RAGUES Christian	Oui	
ALBE Jean-Luc	Oui		SANCH Chantal	Oui	
BALSAN Laurent	Oui		SAUVAIRE Marc	Non	LEBEAU Irène
ESCANDE Renaud	Oui		THERIC Corinne	Oui	
JOSSINET Gaëlle	Oui		THION Jean-Claude	Oui (à partir du Pt 3)	
PONCELET Jean-Marie	Non	RAGUES Christian			

1) Approbation du procès-verbal du 28 mai 2022

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude			
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	10						

2) Cession du bail Bar-Restaurant-Epicerie Point Rencontre : droit de préemption de la commune

La gérante du restaurant-bar-épicerie prend sa retraite ; elle cède son bail commercial à M. et Mme SIMONET, domiciliés 39 avenue des Sergents 34300 AGDE.

La commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude			
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	10						

3) Mise en place d'astreinte pour les employés municipaux

Compte-tenu de la nécessité d'intervenir parfois les week-ends pour des travaux urgents (fuites, intempéries, etc.), il convient d'instaurer des astreintes pour les employés communaux.

Astreinte d'exploitation pour les employés techniques : l'astreinte cours à partir du vendredi 18h au lundi 7h30 pour le week-end ; de la veille 18h au surlendemain 7h30 pour un jour férié.

Astreinte de sécurité pour les employés de la Maison Multi-Services : les nuits où l'établissement accueille des clients.

Montant de 116,20€ pour les astreintes d'exploitation le week-end, 46.55€ pour un jour férié et d'un montant de 10.05€ par nuit pour les astreintes de sécurité.

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude	1		
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	11						

4) Régie de la Maison Multi-Services

La personne qui avait été nommée en charge de cette régie a démissionné de son poste au 30 juin 2022. Afin d'éviter les changements trop fréquents de responsable de cette régie, Mme le maire propose de nommer Mme Corinne THERIC, conseillère municipale, pour les fonctions de régisseuse.

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude	1		
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	11						

5) Adhésion au service de médiation du Centre de Gestion

La loi n° 2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les Centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Le coût de ce service est de 300€ à chaque médiation.

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle			1	THION Jean-Claude	1		
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	10		1				

6) Indemnités des élus du conseil municipal

Considérant que les fonctions de M. Jean-Luc ALBE entraînent une implication particulière pour le bon fonctionnement du Syndicat Intercommunal de l'Espérou, Mme le maire propose de modifier la répartition des indemnités des membres du conseil municipal ainsi qu'il suit :

Indice	Fonction	Montant indice	%	Montant mensuel/ personne	Nbr	Total conseil /mois	Montant annuel/ personne	Total conseil annuel
1027	Maire	3889,4	7	272,26	1	272,26	3267,10	3267,10
1027	Adjoints	3889,4	5,5	213,92	3	641,75	2567,00	7701,01
1027	Conseillers	3889,4	3,5	136,13	5	680,65	1633,55	8167,74
1027	Conseiller M. ALBE	3889,4	5,5	213,92	1	213,92	2567,00	2567,00
						1808,57	10034,65	21702,85

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc				SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude			1
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	9		1				

7) Cession de terrain communal

Une agence immobilière a transmis une demande à la commune pour régulariser l'implantation d'une construction qui se trouve en dehors de la parcelle concernée.

Il s'agit d'un chalet bâti sur la Plle cadastrée AB 8 en bordure du chemin du Mas, avec une extension construite en 1993 ; une partie du bâtiment se trouve en fait sur la draille en limite de propriété. L'agence immobilière propose d'acheter la partie de la draille concernée par la construction, qui représente une surface de 126m2.

Proposition d'accepter la vente de cette partie de terrain, pour 1€ symbolique, les frais de délimitation étant à la charge de l'agence immobilière ; la commune profitera de l'opération pour signer avec les propriétaires une servitude pour la traversée de la parcelle par le réseau d'assainissement.

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude	1		
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	11						

8) Tarif loyer saisonniers

Comme l'année dernière, des personnels saisonniers ont demandé à pouvoir être hébergés au Relais Etape de DOURBIES. Proposition de fixer le montant du loyer à 300€ par mois par sas de 2 chambres,

NOM	Pour	Contre	Abstention	NOM	Pour	Contre	Abstention
LEBEAU Irène	1			RAGUES Christian	1		
ALBE Jean-Luc	1			SANCH Chantal	1		
BALSAN Laurent	1			SAUVAIRE Marc	1		
ESCANDE Renaud	1			THERIC Corinne	1		
JOSSINET Gaëlle	1			THION Jean-Claude	1		
PONCELET Jean-Marie	1						
RESULTAT	11						

9) Information sur la facturation de l'eau

Le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes sera effectif à compter du 1er janvier 2023.

Une convention va être établie avec la commune qui continuera le suivi technique du service avec ses employés mais la facturation va être assurée par la Communauté de Communes aussi, le relevé de consommation va être fait cette année au mois de juillet au lieu du mois d'août habituellement.

10) Information sur les recrutements en cours

La gestion du camping est assurée cette année par Claudia MULLER, secondée par Valérie NICOLAS à partir du 8 juillet ; l'équipe technique a été renforcée pour l'été avec l'embauche de Gaëtan ONDINA ; pour la Maison Multi-Services, Aurélie DELEVOIE a été recrutée en remplacement de Judy ALIDOR, démissionnaire.

11) Tournée des hameaux

Le conseil municipal ira à la rencontre des habitants cet été lors de réunions organisées dans chaque hameau de la commune ; un calendrier sera communiqué prochainement.

12) Questions diverses

Mme le maire tient à remercier la Société de Chasse « La Fanfare Cévenole » pour sa contribution à l'installation d'une clôture électrique pour protéger la station d'assainissement de l'intrusion des sangliers.

Des animations sont programmées pour l'été, avec entre autres la tenue d'un marché à Dourbies le 20 juillet et le 10 août. Jean-Luc ALBE demande à ce qu'il soit organisé à 'Espérou également ; à voir pour l'année prochaine.

Une réunion publique pour informer les résidents de l'action du conseil municipal se tiendra le vendredi 29 juillet à la Maison Multi-Services.

Jean-Claude THION fait état d'une demande de relancer une course pédestre à Dourbies ; une première réunion sera organisée le vendredi 8 juillet, ouverte à toutes les bonnes volontés.

Il est demandé de refaire la toiture du local poubelle de La Rouvière.

Fin de séance 19h

Signature des conseillers

ALBE Jean-Luc



JOSSINET Gaëlle

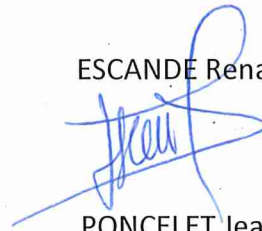
BALSAN Laurent



LEBEAU Irène



ESCANDE Renaud



PONCELET Jean-Marie
Absent excusé

RAGUES Christian

SANCH Chantal



SAUVAIRE Marc
Absent excusé

THERIC Corinne



THION Jean-Claude

